

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 4 (1997)
Heft: 1

Buchbesprechung: Les vifs, les morts et le temps qui court : familles valaisannes 1400-1550 [Pierre Dubuis]
Autor: Lorenzetti, Luigi

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

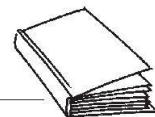
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



recensements de 1802–03. Le résultat est étonnant: au sommet du cycle médiéval précédant la crise de la peste noire, la population valaisanne était pratiquement égale à celle dénombrée cinq siècles plus tard, au début du XIXe siècle. La comparaison est indéniablement risquée du fait que l'on est face à deux contextes socio-économiques marqués par de profondes différences. Elle est néanmoins révélatrice d'une densité de peuplement relativement élevée, et donc d'un pays plein; certes, des densités bien inférieures à celles que l'on trouve dans les plaines de l'Ile de France à la même époque, mais qui s'approchent sûrement des limites que le contexte écologique posait.

C'est d'ailleurs ce surpeuplement relatif qui est à la base, à partir des années 1320–30, de la détérioration de l'environnement économique et du renversement de la conjoncture démographique. L'irruption de la peste ne fait qu'amplifier une tendance déjà à l'œuvre, en donnant le signal d'une phase de récession qui se prolonge jusqu'aux années 1420. Loin d'être une région épargnée, le Valais a été lourdement frappé par la mort noire. Les estimations sont naturellement très fluctuantes du fait de l'extrême variabilité des situations. Si, dans certains villages, la peste ne semble faire qu'une apparition assez timide, dans d'autres, comme à Vérossaz ou à St. Maurice, elle provoque la perte de 30 voire 40% de la population. Globalement, l'on peut admettre avec une assez bonne marge de certitude, qu'au moins un tiers de la population valaisanne a disparu à la suite du fléau. Il s'agit d'une proportion, il est vrai, inférieure à celle estimée pour la Savoie, mais qui se rapproche fortement de celle que les historiens ont avancée pour le Piémont.

Une autre source largement exploitée par Dubuis et qui a sans aucun doute apporté d'intéressants résultats à l'enquête, est représentée par les testaments. Les

presque 2200 actes qui s'étendent entre 1300 et 1500 ont permis à l'auteur d'approfondir le profil de la pratique testamentaire, ainsi que quelques caractéristiques démographiques de la population valaisanne de l'époque. Les estimations du «taux de remplacement des générations» révèlent qu'à partir du début du XVe siècle le nombre des fils présents au moment du décès de leur père s'accroît rapidement, indice d'une reprise démographique vigoureuse après les années sombres de la deuxième moitié du XIVe siècle. Le recul des épidémies et le nouvel élan démographique ne donnent toutefois pas naissance, selon Dubuis, à de nouvelles dynamiques de population; les structures du système se remettent en place comme auparavant, en relançant un nouveau cycle de croissance.

Finalement, le portrait esquissé par Dubuis vient effacer définitivement l'image du monde alpin comme monde immuable; au contraire, au-delà des différences locales, la similitude de ces cycles démographiques avec ceux des régions avoisinantes révèle un espace fortement intégré dans le contexte européen, espace constitutif de l'histoire des trafics, des échanges économiques et socioculturels des régions du continent.

Luigi Lorenzetti (Université du Québec-Chicoutimi)

PIERRE DUBUIS
LES VIFS, LES MORTS ET LE
TEMPS QUI COURT
FAMILLES VALAISANNES 1400–1550

CAHIERS LAUSANNOIS D'HISTOIRE MÉDIÉVALE 16,
LAUSANNE 1995, 318 P., FS 30.–

Comme le dit Dubuis, ce livre est le frère jumeau du livre paru en 1994 dans la même collection (n. 13). Il représente en fait la continuation «logique» de l'ou-

vrage précédent en se proposant d'aller au-delà de la dimension purement démographique et quantitative de l'histoire de la population valaisanne du bas Moyen Age et du début de l'époque moderne. Au centre de l'intérêt de Dubuis, il y a cette fois la vie de la population dans sa quotidienneté et surtout dans les moments centraux du cycle de vie: la naissance, le mariage, la mort.

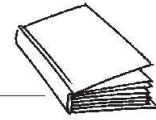
A ce propos, l'auteur a réuni un corpus d'environ 500 actes rédigés au XVe et au XVIe siècles par des notaires du Valais central et qui ont permis de jeter un peu de lumière sur la réalité de la vie familiale de cette époque. Naturellement, ce n'est pas de la famille valaisanne qu'il s'agit, mais de quelques familles valaisannes, notamment des plus chanceuses; celles qui au sortir du XIVe siècle bénéficient de la restructuration du système économique pour accumuler des fortunes discrètes qu'elles gèrent devant la table d'un notaire.

Le travail de Dubuis n'est pas sans risques: la difficulté de constituer des corpus homogènes et suffisamment élargis aurait pu orienter le travail vers une sorte de récit de vie, de description de la quotidienneté. De fait, l'on ressent ici et là une insistance presque excessive vers le cas particulier et le détail. Il faut néanmoins souligner que l'auteur s'aventure dans un terrain pratiquement vierge: en effet, les Alpes des XVe et XVIe siècles n'ont encore attiré que peu d'historiens. Toute information, même celle qui à première vue pourrait sembler la plus banale, doit donc être considérée comme un pas en avant en direction d'une meilleure connaissance du milieu alpin de cette époque.

Le livre, comme on l'a dit, est structuré autour des différents moments qui scandent les étapes de la vie: la naissance, le baptême et l'enfance, avec leurs croyances et leurs traumatismes (l'on pense

notamment aux cas d'avortement et d'infanticide documentés par Dubuis), le mariage avec ses rites et ses coutumes, la vie de couple et familiale avec ses règles, ses conflits et ses compromis et, enfin, la maladie, la vieillesse et la mort. A travers ces moments, l'auteur s'efforce d'intégrer les parcours individuels dans le contexte des contraintes liées aux aléas démographiques et à celles imposées par les politiques familiales. Les pages de l'historien lausannois révèlent un univers à la fois complexe et fortement structuré dans lequel l'individu se trouve constamment défini par rapport aux «raisons de famille». Ainsi, déjà lors du baptême, l'attribution du prénom a comme fonction non pas d'individualiser le bébé, mais plutôt de l'intégrer dans le groupe parental et familial, de l'insérer dans une généalogie. Dans le même sens, le choix des parrains et des marraines est fait en fonction de s'assurer de l'aide et des conseils que ceux-ci pourraient être amenés à prodiguer en cas de mort des parents biologiques.

Les «raisons de famille» émergent encore plus fortement au moment du mariage; un moment conçu avant tout comme une affaire entre deux familles et seulement dans un deuxième temps comme l'union de deux personnes. Mais le mariage représente également un moment paradoxal du fait que les intérêts familiaux butent contre les règles de l'Eglise qui proclame la nécessité du consentement mutuel et librement échangé entre les époux. Le conflit se résout en général en faveur de la «raison de famille» soutenue par le poids des contraintes sociales et par l'indispensable autorisation paternelle. Il n'en reste pas moins qu'un certain éventail de choix laisse la porte ouverte aux préférences et aux attirances individuelles. Les notes que le notaire Nicolas Nanset écrit au début du XVIe siècle au moment du décès de son épouse devraient nous inviter à relire avec



prudence les hypothèses de Shorter et des historiens qui font remonter la naissance du mariage d'amour au XVIII^e siècle. Il en va de même pour les cas de concubinage: des situations qui souvent naissent sous le signe de l'affection qui existe entre les partenaires et que la société semble «tolérer», mais qui suscitent les résistances de la famille lorsque la naissance d'un «bâtard» vient mettre en question l'intégrité du patrimoine familial.

La vieillesse et la mort qui ferment le cycle de la vie représentent les dernières étapes du récit. A ce propos, Dubuis insiste sur le caractère débilisant de la vieillesse qui, en enlevant les forces et les capacités productives, réduit l'individu dans une position de dépendance et de perte d'autonomie. Malgré le fondement hiérarchique et symbolique de l'ordre social, le «status» personnel continue à être soumis aux lois de la vie biologique. L'une des armes les plus efficaces qui restent aux vieillards pour organiser leur vieillesse est celle qui lie la donation du patrimoine à l'un des fils avec la stipulation d'un contrat d'entretien viager. Bref, contrairement à certains a priori, dans la société prémoderne, la vieillesse est vécue comme un handicap qui mine le «status» personnel en lui enlevant son fondement: la force économique.

Le «status» représente finalement le mot-clé de cette société qui, malgré sa vitalité économique, reste fortement ancrée dans le monde médiéval. Par ailleurs – et c'est l'une des conclusions les plus significatives de l'étude de Dubuis – les intérêts familiaux, poursuivis et mis en œuvre à travers les stratégies foncières, matrimoniales et successorales, semblent s'orienter moins dans le sens de la recherche d'une meilleure vie ou de la richesse que vers le maintien de son propre «status».

Luigi Lorenzetti (Université du Québec-Chicoutimi)

SOCIÉTÉS ET CABINETS DE LECTURE ENTRE LUMIÈRES ET ROMANTISME

ACTES DU COLLOQUE ORGANISÉ À GENÈVE PAR LA SOCIÉTÉ DE LECTURE LE 23 NOVEMBRE 1993

SOCIÉTÉ DE LECTURE, GENÈVE 1995, 156 P.

Peu satisfait des services de la Bibliothèque publique et désespérant de réussir à les améliorer, le célèbre botaniste genevois Auguste Pyramus de Candolle fonda, en 1818, la Société de Lecture. C'est à l'occasion de son 175^e anniversaire que celle-ci a organisé ce modeste colloque. Modeste par le nombre des intervenants (dix), mais remarquablement bien équilibré quant aux diverses approches: études locales, comparaisons avec d'autres pays, avec le reste de la Suisse.

Les origines sociales des quelque deux cents membres de la Société de Lecture en 1818–1819, qui se recrutent essentiellement dans le patriciat et dans les milieux aisés de la bourgeoisie, comme le montre D. Hiler, la composition du catalogue en 1839, analysée par E. Burgy et une étude sur les bibliothèques populaires et la lecture publique à Genève, que son auteur a malheureusement publiée dans un autre recueil, constituent, pour le XIX^e siècle, le volet proprement genevois. Recourant à une vaste documentation qu'il utilise avec prudence, M. Neuenschwander montre, pour la seconde moitié du XVIII^e siècle, combien le cercle des lecteurs demeure limité, malgré le taux relativement élevé d'alphabétisation. La fameuse «brochuromanie» genevoise, que l'on retrouve au XIX^e siècle, demeure majoritairement le fait d'un «groupe restreint d'auteurs-rédacteurs qui, pour la plupart, ont usé leurs fonds de culotte sur les bancs de l'Académie.» S'y ajoutent «quelques originaux, une poignée d'auto-didactes, ou supposés tels parce que leur